

Le Marché du travail et les politiques de l'emploi (Guadeloupe et Îles du Nord)

En 2010, la situation sur le marché du travail continue à se détériorer mais nettement moins qu'en 2009. La Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM de catégorie A) augmente de 4,1%. Les seniors contribuent majoritairement à cette hausse, les jeunes voient à l'inverse leur situation rester pratiquement stable. La demande d'emploi de longue durée (un an et plus) augmente sensiblement, tout comme celle de très longue durée (deux ans et plus). 7 154 contrats aidés ont été conclus en Guadeloupe en 2010. La grande majorité a été signée dans le secteur non marchand. Le CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) est de loin le premier contrat aidé utilisé en Guadeloupe.

Fin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 53 550 en données brutes. Il augmente de 4,1 % (2 087 inscrits de plus) par rapport à l'année 2009. Les seniors (50 ans et plus) sont les plus touchés. Leur nombre croît de 18,4% en 2010 après +25,3% en 2009, ce qui fait 1 468 seniors inscrits supplémentaires sur un an.

En revanche, les jeunes voient leur situation rester quasiment stable en 2010 (+0,4 % de hausse contre +16,3% en 2009).

Les demandeurs de 25 à 49 ans - 68,8% des demandeurs - enregistrent une progression de 1,6% de leur effectif sur un an, soit 587 adultes de plus.

Demandeurs d'emploi de Catégorie A

	2010	Evol 2010/2009	2009	Evol 2009/2008
DEFM A	53 550	4,1%	51 463	11,6%
Femmes	30 976	3,6%	29 905	8,6%
Jeunes -25ans	7 228	0,4%	7 196	16,3%
Seniors 50ans et +	9 440	18,4%	7 972	25,3%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Le constat de hausse est le même pour les demandeurs d'emploi de catégories ABC. Fin décembre 2010 le nombre de DEFM ABC s'établit à 59 627 en données brutes. Ce chiffre augmente de 4,0% par rapport à 2009 (2 304 inscrits de plus).

Demandeurs d'emploi de Catégorie ABC

	2010	Evol 2010/2009	2009	Evol 2009/2008
DEFM ABC	59 627	4,0%	57 323	11,3%
Femmes	35 048	3,2%	33 956	8,8%
Jeunes -25ans	7 843	0,1%	7 834	16,5%
Seniors 50ans et +	10 381	18,4%	8 768	24,6%
DELD	30 292	6,3%	28 497	10,5%
Jeunes DELD	2 037	2,5%	1 987	13,5%
Femmes DELD	18 343	3,7%	17 681	10,0%
DELD + 2ans	18 226	6,3%	17 144	8,1%
Travailleurs Handicapés	1 300	3,9%	1 251	6,3%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

64 458 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi fin 2010 (DEFM de catégories ABCDE), soit +6,4%. Les catégories D et E ont connu une évolution particulièrement forte en 2010 (4 831 demandes fin 2010 contre 3 410 demandes fin 2009).

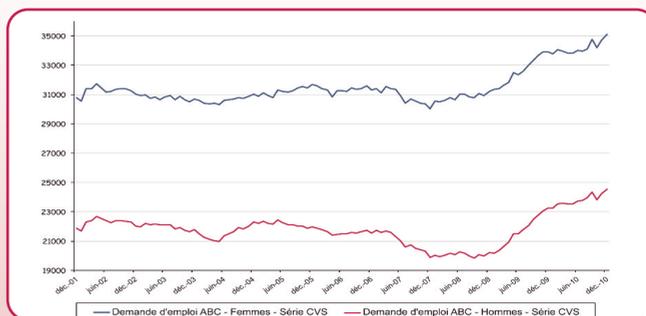
Plus de demandeurs d'emploi en catégories A et ABC à Pôle emploi



Source : Pôle emploi, traitement ESE

En 2010, la part des femmes dans la DEFM ABC recule de 0,5 point par rapport à 2009 mais demeure encore largement majoritaire.

58,8 % des demandeurs d'emploi de catégories ABC sont des femmes



Source : Pôle emploi, traitement ESE

Ce sont les demandeurs seniors qui sont les plus pénalisés en 2010. Parmi les 10 381 inscrits, la part des femmes est pratiquement stable à 55,8% (56,1% fin 2009). 65,4% des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+3,1 points sur un an). Leur niveau de formation est généralement faible (six sur dix ont un niveau inférieur au CAP).

La dégradation continue pour les seniors



Source : Pôle emploi, traitement ESE

La demande d'emploi de longue durée (DELD), augmente de 6,3% en 2010 après 10,5 % en 2009. 30 292 demandeurs ABC ont ainsi un an ou plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (+1 795). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 50,8% en 2010 malgré des flux d'entrée-sortie importants à Pôle emploi.

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est en hausse de 6,3% également et concerne 18 226 demandes. Par ailleurs, 12 156 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus. Les femmes sont également surreprésentées pour les durées d'inscription les plus longues à Pôle emploi.

La demande d'emploi de longue durée augmente toujours fortement



Source : Pôle emploi, traitement ESE

Structures de la demande d'emploi de Catégories ABC

	2010	2009	2008
% Femmes/defm	58,8%	59,2%	60,6%
% Jeunes/defm	13,2%	13,7%	13,1%
% Seniors/defm	17,4%	15,3%	13,7%
% DELD/defm	50,8%	49,7%	50,1%
% Jeunes DELD/jeunes	26,0%	25,4%	26,0%
% Femmes DELD/DELD	60,6%	62,0%	62,3%
% DELD +2ans/DELD	60,2%	60,2%	61,5%
% TH/defm	2,2%	2,2%	2,3%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Structurellement, les spécificités de la DEFM Guadeloupéenne n'ont que peu évolué. Les femmes sont toujours surreprésentées. Les demandeurs de longue durée (DELD) le sont aussi et représentent toujours la moitié de la demande d'emploi bien qu'en hausse sensible par rapport à 2009. Quel que soit le public considéré (femmes, jeunes, seniors), les DELD sont toujours largement surreprésentés dans la demande d'emploi en comparaison à l'hexagone.

Les seniors connaissent une montée ininterrompue des inscrits à Pôle emploi depuis plusieurs années. Mais depuis début 2008, le nombre de seniors inscrits augmente très rapidement, un fait qui perdure en 2010. En trois ans, le nombre de seniors a progressé de 70,0%. La part des seniors est passée de 11,8 à 17,4% de la demande d'emploi ABC totale.

Les fins de contrat ou de mission d'intérim et les premières entrées : principales causes d'inscription identifiées à Pôle emploi

En 2010, le flux des inscriptions à Pôle emploi s'est élevé à 64 055, en hausse de 5,8 %. Le motif pour fin de contrat ou de mission d'intérim demeure la première cause d'inscription identifiée à Pôle Emploi mais reste stable. Le motif pour 1ère entrée augmente de 7,3% après un +18,4 % en 2009.

Le licenciement économique baisse fortement (-22,3%) et retrouve son niveau de 2008. Le motif « reprise d'activité après interruption » augmente fortement en 2010 (+31,0%) dans la lignée de 2009 (+35,6%).

Hausse de 5,8% des inscriptions

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2010	Evol 2010/2009	2009	Evol 2009/2008
Licenciement économique + PAP anticipé	1 832	-22,3%	2 358	20,1%
Autre licenciement	2 783	-7,4%	3 004	-7,0%
Démission	1 562	0,2%	1 559	-8,1%
Fin de contrat ou de mission d'intérim	11 543	0,0%	11 546	6,5%
Reprise d'activité après interruption	3 220	31,0%	2 458	35,6%
1ère entrée	9 229	7,3%	8 598	18,4%
Autres cas	33 886	9,2%	31 034	3,8%
Total	64 055	5,8%	60 557	6,8%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Forte remontée des sorties de Pôle Emploi

En 2010, les sorties augmentent de 12,5% d'une année sur l'autre pour s'établir à 61 658, un niveau plutôt élevé au regard des années précédentes. Les absences au contrôle constituent plus de 7 sorties sur 10 et rendent, de part leur importance, difficile une analyse précise des causes de sortie de Pôle Emploi. Les motifs de sorties sont en hausse pour tous les motifs sauf pour le motif arrêt de recherche.

12,5% de hausse des sorties

MOTIFS D'INSCRIPTION (DEE ABC)	2010	Evol 2010/2009	2009	Evol 2009/2008
Reprise emploi	5 777	11,7%	5 172	-15,9%
Entrée en stage	2 561	59,1%	1 610	32,9%
Arrêt de recherche	1 314	-2,8%	1 352	-28,7%
Radiation administrative	715	85,2%	386	-55,6%
Absence au contrôle	43 717	11,0%	39 371	3,4%
Changement d'ALE	2 575	10,9%	2 322	16,7%
Autres cas de sortie	4 999	8,8%	4 593	0,1%
Total	61 658	12,5%	54 806	0,04%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Les offres enregistrées à nouveau en hausse

Le nombre d'offres d'emploi recueillies par Pôle emploi augmente de 14,0% après la forte chute de 21,0 % en 2009. Les principaux contrats (contrat « normal » et contrat aidé) sont en hausse (+13,8 et +12,8% respectivement).

Les contrats « autres » sont en forte hausse (+23,3%) mais ne représentent qu'une petite partie des offres (9,3 %).

Les types de contrats conclus

Offres d'Emploi Enregistrées	2010	Evol 2010/2009	2009	Evol 2009/2008
Contrat "normal"	8 200	13,8%	7 205	-21,4%
Contrat "aidé"	4 956	12,8%	4 395	-27,0%
Contrat en alternance	134	-7,6%	145	10,7%
Autres	1 374	23,3%	1 114	15,6%
Total	14 664	14,0%	12 859	-21,0%

Source : Pôle emploi, traitement ESE, données brutes

Les dispositifs de l'emploi mis en œuvre en 2010

Les politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion sont mises en œuvre en partenariat avec l'Etat, la Région et le Département.

En 2010, le nombre de contrats aidés signés dans le secteur marchand est en hausse de 21,8 % (426 contrats de plus) par rapport à l'année précédente après avoir enregistré une diminution de 38,5 % entre 2008 et 2009. L'augmentation du nombre de contrats conclus pour l'année ne concerne que les contrats de professionnalisation (+56,2 % sur un an) et d'apprentissage (+30,2 %). Le CI-RMA en recul de 9,0 %, n'inscrit que peu de contrats.

Quant au CAE Dom, il y a un peu moins de contrats enregistrés en 2010 qu'en 2009 (léger repli de 2,0% en 2010).

Le contrat d'apprentissage qui était le premier dispositif en volume du secteur marchand perd sa place au profit du CAE Dom pour la deuxième année consécutive (32,6 % contre 33,5 %). Au total, 2 380 contrats aidés ont été conclus en 2010 dans le secteur marchand.

En revanche, le nombre de contrats aidés du secteur non marchand recule de 7,4 % sur un an. Le CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) demeure largement majoritaire avec huit contrats sur neuf. Le nombre de CAE progresse légèrement de 1,0 % par rapport à l'année 2009. Le CAV (Contrats d'Avenir) chute encore de 26,7% après -46,0 % en 2009 et -25,0 % en 2008.

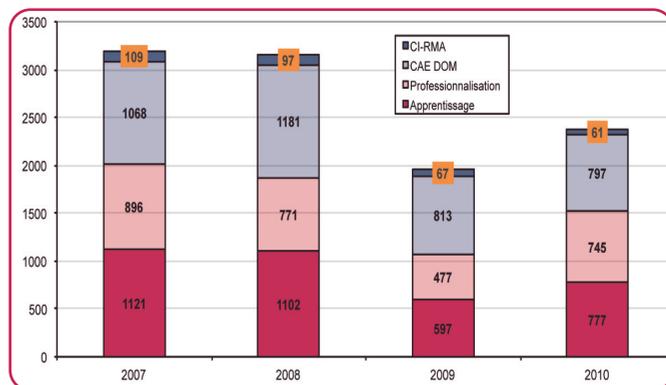
Il n'y a eu qu'un seul CIA (Contrat d'Insertion par l'Activité) enregistré en 2010. L'Agence Départementale d'Insertion (ADI) a décidé de ne pas reconduire ce type de contrat au profit du Contrat d'Avenir. Globalement seuls deux types de contrats sont actifs (CAE et CAV) soit au total 4 774 contrats aidés conclus en 2010 dans le secteur non marchand.

La part du secteur est rabaissée à 67,0 % contre 73,0% un an plus tôt (par rapport à l'ensemble des contrats aidés, marchands et non marchands).

Les associations et établissements publics d'enseignement sont les principaux utilisateurs des contrats aidés non marchands. Les communes n'emploient désormais qu'un petit nombre de contrats.

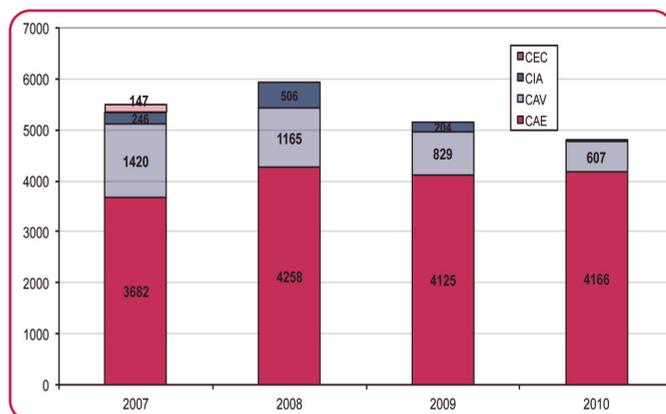
Les autres mesures de la politique de l'emploi s'adressent en partie aux jeunes et aux bénéficiaires de minimas sociaux créateurs d'entreprises ou d'activités. Le dispositif ACCRE croît fortement de même que la mesure NACRE. Le PIJ Création repart à la hausse après avoir enregistré un repli de 51,0 % en 2009. Le PIJ mobilité qui avait atteint son meilleur niveau l'année dernière, poursuit sa croissance en 2010. Le nombre de jeunes en parcours CIVIS progresse de 28,2 % en 2010 et l'ARA de 30,0 % sur un an.

2 380 contrats dans le secteur marchand



Source : DIECCTE, ASP (ex-Cnasea)

4 774 contrats dans le secteur non marchand



Source : Dares, DIECCTE, ASP (ex-Cnasea)

Structures d'accueil des bénéficiaires en emploi aidé dans le secteur non marchand

	CAE	CAV
ASSOCIATION	83%	56%
COMMUNE	4%	8%
ETABLISSEMENT PUBLIC D ENSEIGNEMENT	11%	35%
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	2%	1%
TOTAL	100%	100%

Source : Dares

D'autres dispositifs d'aide

Mesures	2007	2008	2009	2010	Evol 2010/2009
ACCRES (Aide au Chômeur Créateur ou Repreneur d'Entreprise)	470	955	923	1 356	46,9%
NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)			287	479	66,9%
PIJ (Projet Initiative Jeune) Création d'entreprise	285	195	96	123	28,1%
PIJ (Projet Initiative Jeune) Aide à la Mobilité	777	726	1 111	1 192	7,3%
CIVIS	1 735	2 139	2 001	2 565	28,2%
Allocation de Retour à l'Activité	231	160	70	91	30,0%

Source : Dares, DIECCTE, Mission locale, ASP (ex-Cnasea), Urssaf

Des dispositifs de l'emploi, pour quel public ?

CAE DOM (Contrat d'Accès à l'Emploi)

Les publics concernés sont les demandeurs d'emploi d'au moins un an, les bénéficiaires du RMI et de l'ASS, les travailleurs reconnus handicapés, certains jeunes de 18 à 25 ans non diplômés, les jeunes dont le contrat emploi jeune prend fin avant le 1/01/2008, les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 50 ans.

Contrat d'apprentissage

Il s'agit d'un contrat destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (voire plus dans certaines conditions) permettant une meilleure insertion professionnelle en alternant des périodes de formation en entreprise et des périodes en Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Contrat de professionnalisation

Ce contrat s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. L'objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion de ces publics.

CI-RMA

(Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité)

Ce contrat s'adresse aux personnes percevant un ou plusieurs minima sociaux (RMI, ASS, API, AAH) ou à leurs ayants droit. Les employeurs bénéficiaires relèvent du secteur privé avec quelques restrictions. Ce contrat vise à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi marchand des bénéficiaires de minima sociaux.

CIA (Contrat d'insertion par l'Activité)

Contrat réservé aux allocataires du RMI et à leurs conjoints.

CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Selon l'arrêté fixé par le Préfet, ce contrat vise l'ensemble des demandeurs d'emploi ayant au moins 6 mois d'ancienneté d'inscription. Mais également aux demandeurs d'emploi de 50 ans et +, jeunes sans diplôme, personnes en chantiers d'insertion, les sortants de prison.

CAV (contrat d'Avenir)

Le contrat d'avenir s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé (API) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à Pôle emploi pour pouvoir conclure un tel contrat.

PIJ (Projet Initiative Jeune)

S'adresse aux jeunes de moins de 31 ans ou ayant terminé un contrat emploi jeune depuis moins de trois mois afin de les aider à réaliser un projet professionnel relatif à la création d'entreprise ou à la mobilité.

CIVIS (Contrat d'Insertion dans la vie sociale)

L'ensemble des mesures ci-dessus est mobilisable. Il s'agit d'un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable pour les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification ou maximum bac +2 non validé ou qui ont été inscrits comme demandeurs d'emploi de plus de 12 mois au cours des 18 derniers mois.

ARA (Allocation de Retour à l'Activité)

Cette allocation s'adresse aux bénéficiaires du RMI, de l'Allocation de Parent Isolé (API) et de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS).

ACCRES (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise)

C'est une mesure d'appui à l'initiative économique gérée par le ministère en charge de l'Emploi au bénéfice de demandeurs d'emploi, salariés licenciés, jeunes, personnes en difficulté... Ce dispositif vise à faciliter tant la structuration des projets de création ou de reprise d'entreprise que le développement des activités ainsi créées, sous forme individuelle ou en société. L'ACCRES consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux.

NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise)

Ce dispositif existe depuis le 1er janvier 2009. Il remplace le dispositif EDEN et celui des chèques conseil. Ce nouveau dispositif vise à proposer au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise l'accès à un ensemble de services d'appui technique financé notamment par l'État, en vue de l'aider à finaliser son projet et d'optimiser le démarrage et le développement de son activité pendant les trois premières années après l'immatriculation de son entreprise.

Cet appui technique peut être complété, en tant que de besoin, par l'octroi d'un prêt à taux zéro NACRE conditionné par l'obtention d'un prêt complémentaire (bancaire ou solidaire) et l'engagement de suivre pendant 3 ans un accompagnement au démarrage et au développement. Les bénéficiaires potentiels sont les mêmes que pour l'ACCRES ; s'y ajoutent les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, pour lesquelles la création ou la reprise d'entreprise est un moyen d'accès, de maintien ou de retour à l'emploi.

Définitions des demandeurs d'emploi :

DEFM : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois

DEFM de catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

DEFM de catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

DEFM de catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

DEFM de catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;

DEFM de catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

DEE : Demandeurs d'Emploi Enregistrés

DES : Demandeurs d'Emploi Sortis

DELD : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis au moins un an.

ISSN : 969 - 3060 - Dépôt légal : Mars 2011

DIRECTION : Rue des Archives - Bisdary - Gourbeyre - B.P. 647 - 97109 Basse-Terre Cedex

Téléphone : 0590 80 50 50 - Télécopie : 0590 80 50 00

Bureau de Jarry : Immeuble Raphaël - ZAC de Houelbourg Sud - Lot. n°13 - Z.I. de Jarry - 97122 Baie-Mahault

Téléphone : 0590 83 10 34 - Télécopie : 0590 83 70 75

Bureau de Saint-Martin : 20, rue Galisbay - Marigot - 97150 Saint-Martin

Téléphone : 0590 29 02 25 - Télécopie : 0590 29 18 73



Rédaction DIECCTE Guadeloupe, service ESE (Etudes, Statistiques, Evaluation)
Tél. : 05.90.80.50.38 - 05.90.80.50.63 - Courriel : dd-971.statistiques@dieccte.gouv.fr